**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

DE LA SOCIÉTÉ {{NomSociete}} {{FormeJuridique}} au capital de {{CapitalSocial}} €

Siège social : {{AdresseSiegeSocial}}

Le {{DateAssemblee}}, au siège social.

L'assemblée générale ordinaire annuelle s'est réunie pour approuver les comptes de l'exercice clos le {{DateClotureExercice}}.

**PREMIÈRE RÉSOLUTION – Approbation des comptes annuels**

L'Assemblée Générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le {{DateClotureExercice}} ainsi que les opérations y afférentes.

Quitus est donné au Président pour sa gestion.

Il est rappelé que les réserves antérieures s'élèvent à {{ReservesAnterieures}} €.

La proposition d’affectation du résultat présentée est : {{PropositionAffectation}}.

**DEUXIÈME RÉSOLUTION – Affectation du résultat**

L'exercice se solde par un résultat net de {{ResultatNetComptable}} €.

L’Assemblée décide d’affecter le résultat comme suit :

- Affectation aux réserves : {{MontantAffecteReserves}} €

- Dividendes : {{MontantDividendes}} €

- Report à nouveau : {{MontantReportANouveau}} €

**TROISIÈME RÉSOLUTION – Pouvoirs**

Pouvoirs sont donnés pour l'accomplissement des formalités légales.

Fait au siège social, le {{DateAssemblee}}.

**Signatures :**